

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 12 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 51 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — — soir, Omnibus.
10 — — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La désunion est au sein du ministère anglais. Une dépêche de Londres nous apprend que le secrétaire d'Etat des colonies, le secrétaire d'Etat pour l'Inde et le général Peel, secrétaire d'Etat au département de la guerre, qui, tous trois, appartiennent au parti ultratory, ont donné leur démission par suite de la résolution prise par le cabinet d'étendre largement, pour les bourgs, la franchise électorale.

Le Times annonce que le duc de Richmond a refusé le portefeuille des colonies, qui a été accepté par le duc de Buckingham. Ce dernier serait remplacé comme président du conseil par le duc de Marlborough.

Le Herald dit que les nouvelles qui ont été données concernant les nouveaux ministres sont prématurées. Le président du conseil et le ministre du commerce ne sont pas encore désignés. Le général Peel proposera jeudi le budget militaire.

De nouvelles arrestations de fenians ont encore eu lieu à Cork et à Dublin.

A la séance du Parlement du Nord, dn 4 mars, M. de Bismark a présenté à l'assemblée le projet de Constitution fédérale. Le ministre appuie, en rappelant le discours du trône, sur la nécessité de l'union jusqu'au 18 août, jour où expire l'alliance préliminaire d'un an avec les Etats du Nord. L'accélération des travaux permettra d'obtenir avec cette date le vote nécessaire des diverses Diètes, et de plus, de

chercher à établir les rapports futurs avec les Etats du Sud.

M. de Bismark a fait ressortir le désintéressement patriotique des gouvernements. Le Parlement ne peut pas rester en arrière de ces derniers. Aucun pays ne comporte autant que l'Allemagne de conditions pour une grande unité. L'Allemagne est autorisée à demander au Parlement cette unité afin de prévenir le retour des catastrophes.

Le Parlement ajourne sa décision sur la discussion des affaires jusqu'à l'impression des projets qui lui sont présentés.

Un député polonais, M. de Chlapowski, a réclamé contre l'élection de M. de Bethmann-Hollweg.

M. de Bismark a déclaré que le gouvernement avait en mains des preuves nombreuses que le parti polonais avait agi sur les élections; mais qu'il renonçait à les produire.

Plusieurs députés polonais ont protesté.

Les Diètes de Moravie et de Carniole sont dissoutes. Le décret de dissolution a été lu le 4 mars à ces deux assemblées.

La Chambre des députés de Hongrie a voté, le 4 mars, le projet du gouvernement tendant à autoriser la levée de 48,000 hommes.

Une dépêche de Corfou, 28 février (source grecque), annonce que l'expédition contre Sefinos a échoué. Sorko Sali-pacha est rentré à la Canée. Dix-huit chrétiens ont été massacrés aux environs de la Canée. Le fait a été porté à la connaissance des consuls.

L'assemblée a institué un gouvernement

pour l'île entière. Son siège est à Sphakia. Les provinces orientales protestent contre la nomination des soi-disant délégués, qui sont, pour la plupart, alliés aux familles turques.

L'armée turque est réduite à 15,000 hommes.

Une dépêche de Florence assure que le cabinet Ricasoli a l'intention bien arrêtée de présenter de nouveau la convention relative aux biens ecclésiastiques au prochain Parlement.

La même dépêche dément les bruits qui ont couru sur l'existence d'une autre convention conclue avec des capitalistes anglais.

La Gazette d'Italie a reçu de son correspondant de Trente une lettre inédite de Napoléon III, adressée à l'un des plus illustres membres de la Société nationale italienne :

« Saint-Cloud, 24 août 1866.

« J'ai lu avec intérêt la lettre que vous m'avez écrite, et je vois avec plaisir que vous comprenez toujours le grand intérêt qu'il y a pour nos deux pays à être d'accord et à marcher dans la même voie.

« Je comprends que l'Italie tienne à avoir le Tyrol italien, mais elle ne peut l'obtenir qu'en rétablissant de bons rapports avec l'Autriche et en oubliant les rancunes du passé pour s'abandonner entièrement aux heureuses éventualités de l'avenir.

« Je vous prie, monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

» NAPOLÉON. »

Nous lisons dans une correspondance adressée de Paris au Journal de Maine-et-Loire :

Les observations présentées par les délégués de la presse départementale au ministre de l'intérieur et au ministre d'Etat sur le projet de loi relatif à la presse, n'auront pas été sans fruit.

Nous croyons savoir que les deux ministres ont pris en sérieuse considération plusieurs des demandes qui leur ont été soumises et les ont appuyées auprès du conseil d'Etat.

Ainsi l'élévation du taux du cautionnement, qui aurait pu jeter quelque perturbation dans la propriété d'un grand nombre de journaux, aurait été abandonnée.

De même du remaniement des dispositions relatives au timbre. Les délégués faisaient remarquer, non sans raison, que les dispositions nouvelles auraient pour effet d'amoinrir à l'égard de la presse de Paris la publicité de leurs journaux, et il a paru juste de maintenir sur ce point le statu quo. Aussi bien ne s'agit-il pas pour le moment de remanier notre législation fiscale, mais de faire une loi politique sur la presse.

Toutefois, pour couper court à de nombreuses difficultés d'application et pour donner satisfaction aux plaintes incessantes de la presse politique, il aurait été convenu d'assujettir à un timbre réduit les journaux, publiant des annonces, quelle que soit la nature de l'annonce. On a plusieurs fois cité l'exemple des feuilles, spécialement consacrées à l'agriculture, et comme telles dispensées du timbre, qui prétendaient avoir le droit d'annoncer des ventes de fermes ou d'instruments agricoles, sous le prétexte que ces avis retraient complètement dans leur spécialité. Désormais toute annonce, ayant un caractère mercantile serait,

FEUILLETON.

9

LE VALLON DES BRUYÈRES.

(Suite.)

Malgré sa confiance, le père de Clément commençait à douter du succès. L'inflexibilité paisible de la jeune fille, qui avait pris le parti du silence toutes les fois qu'on parlait de lui faire trahir la promesse qu'elle avait faite à Germain, le soin qu'elle prenait d'éviter Clément et d'opposer à ses tentatives un dédain absolu, exaspéraient le propriétaire de Boujancourt. Il était vainement intervenu de sa personne. Donatienne répondait invariablement :

— J'ai pris Germain, pour fiancé, du consentement de nos familles; mes sentiments n'ont pas changé. Dussé-je le perdre, je ne serai jamais la femme d'un autre.

Tous les genres d'influence furent mis en œuvre, sans plus de résultat.

— Songe donc, lui dit son oncle, que je suis à la merci de M. Finot. Il peut me réduire à la mendicité si cela lui plaît, et, si cela arrivait, ce serait toi qui en serais la cause.

— Dans ce cas, je travaillerais pour vous; c'est tout ce que je puis, puisque je ne m'appartiens plus.

A bout de moyens d'influence et de persuasion, les Finot voulurent essayer de l'intimidation.

— Ce que j'avais redouté arrive, dit un jour Gonneau, qui n'était que leur porte-voix. Je n'ai plus qu'à choisir entre ton départ, ton consentement ou ma ruine. C'est à toi de décider.

— Je partirai donc, jusqu'à ce que cette persécution ait cessé, répondit Donatienne avec tristesse et fermeté. Mais n'oubliez pas que, si vous avez besoin de mes services, il suffira d'un mot, et je reviendrai. Lorsque je pense, ajouta-t-elle en pleurant, que ce sont vos encouragements qui ont fortifié cette affection à laquelle vous êtes opposé aujourd'hui, je n'y comprends plus rien. Que vous importe que j'aime mieux être heureuse que riche! Vous me demandez un acte contre lequel ma conscience se révolte; pourquoi? Pour éviter, dites-vous, l'effet des ressentiments de M. Finot. Est-ce que je puis me résigner à faire l'objet d'un pareil marché? C'est une grande affliction pour moi d'être placée entre une trahison et une expulsion. Vous me chassez! ce

mot-là me déchire le cœur. Malheur aux enfants

qui n'ont plus de mère! je le vois bien aujourd'hui.

Donatienne avait parlé avec une exaltation qui ne lui était pas ordinaire; ses paroles remuèrent Gonneau, quoiqu'il n'eût, en aucune façon, la pensée de réaliser son ultimatum. Sa menace n'était qu'un moyen dont il voulait essayer la puissance.

— Allons, ma fille, balbutia-t-il assez confus, ne te monte pas la tête. Que diable! M. Finot, qui n'est pas si dur qu'on le dit, nous laissera bien quelque répit. Ah! si tu voulais dire le petit mot qu'on te demande, que de tourments tu nous épargnerais à nous tous! C'est si facile! Tout le monde l'approuverait au moins. Questionne qui tu voudras, adresse-toi toi-même aux Legray! Compare. Tu refuses ce que la fille du plus gros bourgeois voudrait bien rencontrer. Pourquoi, pourquoi? Germain, après tout, n'est qu'un paysan, un peu plus dégrossi que nous autres, et par-dessus le marché le voilà soldat. Etre soldat par le temps qui court, tu sais que c'est chanceux. Il y a encore plus de boulets à rencontrer que d'épaulettes d'officier.

Le payan n'eut pas le temps d'en dire davantage. Donatienne, aux derniers mots, avait pâli et chancelé.

Gonneau se hâta de la soutenir.

— Drôle de fille que tu es! reprit-il en la voyant surmonter sa douleur et sa faiblesse, on ne peut lui parler comme à tout le monde.

— Par grâce, mon oncle? murmura Donatienne.
— Eh bien! soit, je me tais, mais tu finiras bien par voir un jour que tu ne peux pas avoir raison contre tout le monde.

Pendant le reste de la journée il ne fut plus question de rien; seulement Donatienne montra un redoublement de tristesse et se cacha souvent pour pleurer.

Le lendemain, à l'heure où on était habitué à la voir, la jeune fille ne parut pas.

On l'appela, pas de réponse. On ouvrit la chambre, la pièce était vide.

— Qu'est-ce que cela signifie? dirent Gonneau et sa femme avec inquiétude.

— Une lettre dit la tante en s'approchant d'un meuble.

Tant bien que mal, les deux paysans parvinrent à déchiffrer le papier, qui annonçait en quelques lignes le départ de leur nièce.

— Elle m'a pris au mot, fit Gonneau décontenance. La voilà partie... en quête de quoi par ce temps de loups?

sans distinction de nature, soumise au timbre.

Seuls, les journaux purement littéraires, les journaux exclusivement consacrés aux lettres, aux sciences, aux arts, à l'agriculture, seraient exempts de timbre. Voilà la petite presse sauvée, et avec elle la grande armée d'imprimeurs dont elle alimente l'industrie. Il y a, et cela peut surprendre quiconque n'en a pas vu la statistique, plus de 1,600 journaux exclusivement littéraires tant à Paris que dans les départements. L'application d'un timbre, même très-moderé, en aurait frappé de mort le plus grand nombre. Et il ne faut pas oublier que si quelques-uns de ces journaux ne sont pas précisément des éditions quotidiennes de la morale en actions, la plupart sont des œuvres utiles et instructives, et qu'il y a derrière eux et par milliers, des intérêts respectables.

M. de La Valette aurait vivement insisté en leur faveur, et c'est, dit-on, sur ses observations que la prétention, mise en avant par les journaux politiques, de généraliser le timbre, aurait été écartée.

Nous ne croyons pas que le conseil d'Etat ait déjà abordé les articles relatifs aux pénalités nouvelles, qui doivent remplacer les anciennes peines administratives, avertissements, suspension et suppression. Nous ne savons donc pas ce qui adviendra de la disposition qui prive des droits électoraux, les écrivains condamnés pour délits de presse. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'idée en a été suggérée à M. Rouher par M. Ollivier, qui l'aurait appuyée.

Nous lisons dans la France :

« Le maréchal Niel vient de soumettre à l'Empereur, qui l'a approuvée, une réorganisation des régiments d'infanterie de ligne.

« Notre infanterie se compose de 100 régiments d'infanterie de ligne, de 20 bataillons de chasseurs à pied, de 9 régiments et 1 bataillon de la garde, de 7 régiments et 3 bataillons spéciaux à l'armée d'Afrique.

« La mesure de réorganisation ne porte que sur les 100 régiments d'infanterie de ligne.

« Depuis le décret du 16 novembre 1865, ces 100 régiments étaient composés de 3 bataillons à 8 et 7 compagnies, ou plutôt de 3 bataillons à 6 compagnies, commandés chacun par un chef de bataillon, et d'un dépôt de 4 compagnies commandé par le major.

« En effet, le premier bataillon détachait 2 de ses compagnies, les 2^e et 3^e, chacun vers un dépôt.

« Voilà en quoi consiste la mesure que le nouveau ministre de la guerre a cru devoir proposer :

« Au lieu de 3 bataillons actifs, à 6 compagnies, et son dépôt à 4 compagnies, chaque régiment aura maintenant 2 bataillons actifs et 1 de dépôt, chacun d'eux commandé par

un chef de bataillon, le major restant seulement chargé de la comptabilité.

« Les bataillons actifs seront à 8 compagnies, dont 1 de voltigeurs et 1 de grenadiers, encadrant le bataillon. Celui de dépôt n'aura que 6 compagnies de fusiliers, sans grenadiers ni voltigeurs. Chaque compagnie de fusiliers des bataillons actifs ou de dépôt aura 10 soldats de première classe, comme les escadrons de cavalerie. Enfin chaque compagnie aura 1 tambour et 1 clairon, les hommes s'habituant beaucoup plus facilement à la sonnerie du clairon, qui s'entend toujours, qu'à la batterie du tambour, souvent complètement éteinte par le bruit du combat.

« Pour nous résumer, depuis le 16 novembre 1865, les régiments d'infanterie de ligne, décomposés en compagnies, avaient 22 compagnies dont 3 de grenadiers et 3 de voltigeurs sans soldats de première classe.

« A partir de ce moment, ils auront 20 compagnies dont 2 de grenadiers et 2 de voltigeurs et des soldats d'élite.

« Voilà pour le pied de paix.

« Sur le pied de guerre, les régiments seront à 3 bataillons actifs de 7 compagnies et 6 compagnies de dépôt.

« Donc, en ce cas, 27 compagnies au lieu de 20.

« Telles sont les dispositions principales du projet approuvé par l'Empereur et que le *Motiv de l'Armée* a publié. »

Le conseil d'Etat s'est réuni lundi et mardi en séance extraordinaire, aux Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

Le prince Napoléon et les ministres d'Etat, de l'intérieur et de la justice assistaient à ces séances, qui ont été consacrées à l'examen du projet de loi, relatif à l'exercice du droit de réunion.

Les dispositions générales de ce projet de loi auraient été définitivement arrêtées.

— La commission du Sénat chargée d'examiner le projet de sénatus-consulte modifiant l'article 26 de la Constitution, s'est réunie lundi.

MM. Rouher, Vuitry et de Forcade La Roquette assistaient à cette séance, dans laquelle les bases du rapport de S. Exc. M. le premier président Troplong ont été définitivement arrêtées.

Le Sénat reste convoqué pour aujourd'hui jeudi, à l'effet d'entendre la lecture du rapport.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier, sur les huit heures du matin, un fâcheux accident est arrivé à la première côte en arrivant sur la commune de Distré. Un ca-

biolet, qui contenait deux gendarmes et une jeune femme, a été renversé au bas de la rampe, et les trois personnes ont été lancées sur la route. Tous se sont relevés, mais horriblement contusionnés; l'un des gendarmes, M. B..., a eu une forte entorse et de larges blessures en différentes parties du corps; l'autre gendarme, M. L..., a été moins maltraité. Quant à la femme, elle a été précipitée sur le trottoir qui borde la route et a reçu de profondes blessures à la tête.

Voici comment cet accident se serait produit. Au sommet de la côte, le boulon qui tient le brancard et le trait droit s'est rompu et ceux-ci sont venus battre les jarrets du cheval, qui prit aussitôt le galop. Le conducteur crut pouvoir sauter à terre pour se jeter à la tête de l'animal, mais il tomba sur les genoux et se fit une large plaie. Le gendarme B... saisit alors les guides; malheureusement ils n'étaient pas neufs et au premier effort pour retenir et diriger le cheval ils se rompirent. Celui-ci s'élança à fond de train, et, arrivé au bas de la rampe, tout fut renversé. Il est heureux qu'on n'ait pas un plus grand malheur à déplorer.

Les secours sont arrivés promptement de Distré, et les blessés ont été ramenés à Saumur.

Les gendarmes conduisaient à Bressuire la jeune femme victime de cet accident, condamnée par coutume, par le tribunal de cette ville, à deux ans de prison.

Le carnaval n'a pas été très-bruyant mardi. Les promenades de masques disparaissent de plus en plus, et quelques années encore, si cela continue, les folies du carnaval ne seront plus qu'un souvenir.

Le soir, les promenades avec travestissements et masques ont été plus nombreuses, et ont donné de la vie et du mouvement dans nos rues.

La lune a été hier fidèle au rendez-vous. A l'heure indiquée par MM. les Savants, elle s'est trouvée en présence du soleil, et à 9 h. 1/2, l'éclipse à son maximum nous laissait au milieu d'une lumière douteuse et blafarde.

Partout dans les rues et aux fenêtres des maisons, il y avait de nombreux astronomes, armés de verres noirs qui se livraient à des observations profondes, et faisaient les réflexions les plus variées. Attendons le résultat des études faites à l'Observatoire. Le corps des Savants aura peut-être quelque chose de nouveau à nous apprendre.

Sur le compte-rendu à l'Empereur, par le ministre de l'intérieur, des actes de dévouement qui lui ont été signalés pendant le mois de décembre 1866, et aux termes d'un rap-

port approuvé par Sa Majesté, le 14 février, une médaille d'honneur de 2^e classe a été accordée à M. Chambille, Pierre, ouvrier à Saumur, qui, le 11 octobre 1866, à Saint-Martin-de-la-Place, s'est jeté dans une eau profonde pour porter secours à un ouvrier qui s'est noyé. M. Chambille s'était déjà distingué dans une autre circonstance.

Monsieur le Rédacteur,

En parlant, dans une annonce insérée dans le journal l'*Echo saumurois* du 5 mars, de certains rapprochements fâcheux et de certaines réflexions sur le sort des tapisseries de Nantilly, nous avons en vue l'emploi qu'auraient pu faire les fabriques des églises des fonds provenant de la vente de ces tapisseries, en voyant quelques ornements très-brillants figurer dans nos processions.

Les tapisseries de Notre-Dame de Nantilly ont été classées comme monuments historiques, et sont ainsi devenues inaliénables (cette précaution était nécessaire). Elles existent parfaitement bien, la plupart sont restaurées actuellement, et ce travail de Pénélope se continue constamment pour celles d'entre elles qui, plus détériorées que les autres, sont forcément restées en arrière.

Si la restauration du mur sud du collatéral de Louis XI était finie, les tapisseries restaurées auraient été placées le long de ce mur où elles figuraient autrefois; mais le manque de fonds a arrêté ce travail, qui consiste en reprises, rempiètements et ouvertures de fenêtres anciennes, pour lequel il faudrait de nouveau descendre les tapisseries si on les plaçait provisoirement, ou les laisser exposées à mille dangers de détérioration, entre autres à l'humidité des vieilles pierres à remplacer.

Des fonds ont été promis pour ce travail, et d'année en année on attend la réalisation de cette promesse, qui permettrait une installation définitive et sans risques aucuns pour nos anciennes tapisseries. Nous nous sommes assuré par nous-même de la véracité de ces faits, et nous les affirmons ici après les avoir vérifiés.

Veuillez agréer, etc.

L. DE FOS.

LA QUESTION DES OCTROIS.

Je viens de lire une brochure qui a paru il y a peu de temps, et qui a trait à la suppression des octrois de la ville de Saumur. Je n'ai point l'intention de discuter tout ce qui peut se rapporter à cette question; je ne conteste même pas le succès plus que problématique de la suppression des octrois en Belgique, je veux seulement présenter les choses sous leur véritable point de vue.

Il n'est pas exact que l'octroi ne produise annuellement que 160,000 fr.; les années 1864, 65 et 66 ont donné 657,775 fr., ce qui,

En effet une brume glacée attristait la campagne. Le ciel roulait des nuages plombés et tout chargés de frimas.

— Il faut la retrouver, et bien vite, dirent presque ensemble le mari et la femme.

— Ah! la tête folle! grommelait Gonneau en s'esquivant, comme si je l'aurais chassée, même pour me tirer des griffes des Quillard? Essayez donc de faire le bonheur de pareilles cervelles! Il faudra que M. Finot trouve d'autres moyens. La menace n'a pas plus de prise sur ce caractère-là que le reste.

— Ma parole! reprit la femme, nous sommes ensorcelés. A vingt lieues à la ronde on ne trouverait pas une fille comme celle-là. Il n'y a pas à dire; tout s'arrangeait pour faire réussir M. Clément. Jusqu'à Germain qui est enrôlé pour sept ans! Dieu me préserve de lui souhaiter du mal, car j'aime ce garçon; mais combien de soldats qui n'arrivent pas à leur congé! Elle est donc dégagée en conscience. Malgré ça, elle tient bon. Sept ans! est-ce qu'une fille attend si longtemps que ça lorsqu'elle trouve une mine d'écus et des biens à ne plus compter dans la main d'un autre prétendu!

— Voilà ce que c'est que les bêtes d'idées qu'on vous fourre en tête dans les villes, ajouta Gonneau

en bouclant ses guêtres. Feu Mme Varnier, qui était une femme du bon Dieu, et charitable, et tout, quoi! avait un malheur par rapport à la petite. C'était une bourgeoise. Ces bourgeois, ça ne connaît pas la campagne, et ça vous a des façons de voir les choses qui n'ont pas de bon sens.

Tout en murmurant, Gonneau avait fait sortir son cheval de l'écurie et s'était hissé sur sa croupe.

Après quelques instants d'hésitation, il pointa sur Nemours, avec l'intention de faire un circuit, dont le village de Fromonville devait être le centre. Il comptait ainsi barrer le chemin à la fugitive, ou tout au moins la retrouver à la fin de la journée.

Nemours est une petite ville de quelque importance. Il était donc supposable que la jeune fille y serait allée pour chercher fortune.

Mais les recherches et les informations n'aboutirent à rien. Remontant à la hâte entre la Chapelle-la-Reine, Moret et Fontainebleau, Gonneau ne fut pas plus heureux; nulle part on n'avait aperçu quelqu'un qui répondit au signalement. Le désappointement du paysan se compliquait de mauvaise humeur et d'inquiétude, quand le declin du jour le surprit encore loin de chez lui, sans qu'il eût à rapporter l'ombre d'un indice. Il était harassé, aiguil-

onné par le froid et foncièrement mécontent de lui-même, quoiqu'il se justifiait mentalement par l'intention.

Les investigations, renouvelées le lendemain, n'amènèrent pas un meilleur résultat. Les Finot, prévenus de ce qui se passait, joignirent leurs recherches à celles de Gonneau. Clément, malgré l'ardeur et la persévérance qu'il y mit, ne put trouver autre chose que des indices, qui se détruisaient les uns par les autres et compliquaient le problème au lieu de le résoudre. Il demanda, sans être plus avancé, l'aide des fonctionnaires; il fit explorer les villes du rayon, et poussa jusqu'à Paris, le refuge ordinaire de ceux qui se cachent, mais tout cela inutilement, la jeune fille ne se retrouvait pas.

Deux mois s'étaient écoulés ainsi.

S'il y avait du regret et de l'inquiétude chez Gonneau, chez les Finot c'était du désappointement et de la rage. Une si magnifique perspective qui menaçait de s'évanouir, et des plans si habilement dressés, à la veille d'échouer misérablement sur le plus vulgaire des incidents!

VI. — LE VALLON DES BRUYÈRES.

Dans les profondeurs du Gâtinois, du côté du

Château-Landon, et vers les parties montueuses où se trouvent les célèbres carrières du pays, il existe un coin isolé que les monticules pierreux dessinent en entonnoir.

Au centre de cette espèce de cirque naturel se trouvaient groupés, un peu au hasard, des bâtiments de ferme, dont le défaut d'ensemble trahissait des agrandissements successifs. Les versants des hauteurs, qui abritaient du nord et de l'ouest les constructions éparses au centre du vallon, étaient tapissés de maigres bruyères, entrecoupées de quelques boulaux souffreteux et de sapins au feuillage sombre.

L'entrée de cette petite vallée débouchait sur un terrain marécageux; elle était masquée par un rideau d'aunes, de frênes et d'érables qui bordaient les eaux immobiles d'une mare envahie par les feuilles rondes du nénufar, les lentilles aquatiques et les ramifications de la menthe. Au-delà s'allongeaient des prairies et des champs cultivés. Plus loin, le sol redevenait aride et mouvementé, et les végétations d'aventure y régnaient en toute indépendance.

De quelque côté que l'on vint au vallon, il était impossible de le découvrir avant d'avoir dépassé le massif d'arbres qui se trouvait à l'entrée. Une espèce

en négligeant les fractions, donne une moyenne de 219,000 fr. et si l'on y ajoute les droits sur les charrettes qui donnent environ 6,000 » on obtient un total de 225,000 fr. perçus par les employés de l'octroi. Les frais de perception sont de 36,000 »

Il reste donc 189,000 fr. sur lesquels 183,000 fr. proviennent particulièrement de l'octroi et 6,000 fr. de l'impôt sur les charrettes en station sur la voie publique. Sur les 225,000 fr. perçus, une bonne partie, non-seulement ne pèse pas sur la classe peu aisée, mais ne porte même sur les habitants que dans une faible proportion; dans cette première espèce je range les fourrages, qui, dans le produit annuel, figurent pour plus de 64,000 fr. Viennent ensuite les matériaux de construction pour plus de 32,000 » les recettes accessoires qui résultent de frais de conduite et d'amendes prononcées contre les gens pris en délits de fraude, 8,000 » les droits sur les charrettes, payés par des étrangers, 6,000 » ceux sur l'alcool, qui pèsent peu sur la classe peu aisée, 4,000 » ceux sur la bière, qui sont dans la même situation, environ 6,000 »

120,000 »

Voici 120,000 fr. qui pèsent uniquement sur la population riche et aisée de la ville de Saumur, et encore qui n'y pèse réellement que pour les deux tiers de sa valeur. Il reste donc seulement une somme de 105 000 fr.

On m'accordera bien que le nombreux personnel de l'Ecole de cavalerie, que la compagnie en garnison au château, que les nombreux voyageurs qui occupent nos hôtels, les cultivateurs qui couvrent nos places et nos rues les jours de fêtes et de marchés contribuent bien pour plus de 10,000 fr. aux produits de nos octrois. J'arrive donc à ce résultat, que la population peu aisée ne concourt qu'au paiement d'une somme de 95,000 fr.

Ainsi que je l'ai dit en commençant, je ne veux ni entamer, ni soutenir une discussion; mais je ne puis me dispenser de dire un mot sur la différence qui existe entre le prix de la viande en ville et hors barrière; ceci n'est pas nouveau, il y a bien longtemps que je l'ai signalé et l'administration a fait ce qu'elle a pu pour remédier à un fait qui paraît anormal. A l'époque, je crois, du dernier remaniement de l'octroi, j'ai fait une démarche auprès des bouchers du dehors; je leur ai dit que s'ils voulaient s'établir sur nos marchés de l'intérieur on leur donnerait les plus grandes facilités, qu'on laisserait entrer leur viande en tran-

de laude sablonneuse, creusée d'ornières profondes et parsemée de débris provenant de carrières abandonnées, était l'unique chemin de la ferme pour gagner la voie praticable qui se dirigeait vers Château-Laudon.

L'endroit avait une assez mauvaise renommée dans le cercle des chroniqueurs du voisinage. A tort ou à raison, on en faisait le théâtre de toutes les histoires terrifiantes. Il y a partout ainsi des localités mal famées, qu'à tort ou à raison l'on rend responsables de leur aspect ou de leur sauvagerie. Fantastiques ou réels, les récits du répertoire des veillées ne pouvaient s'encadrer dans un décor plus saisissant.

Invariablement, l'auditoire se serrait avec cette dose d'effroi qui est le suprême triomphe d'un conteur quand il commençait ainsi: « C'est donc au vallon des Bruyères que s'est passée l'aventure en question. »

Ce genre de popularité avait eu pour effet de jeter un reflet assez désobligeant sur les habitants de la ferme. Il faut avouer, du reste, que s'il existe généralement une certaine harmonie entre les gens et les choses, les fermiers ne figuraient pas dans l'exception. Ils avaient les défauts particuliers aux gens

sit et qu'ils ne payeraient les droits que sur ce qu'ils vendraient; ils n'ont pas cru devoir user de cette faculté, quels étaient leurs motifs? je ne les connais pas, mais ils en avaient sans doute, et ces mêmes motifs existeraient aussi bien après qu'avant la suppression des octrois.

BOUTET-BRUNEAU.

Voici le produit détaillé de l'octroi pendant les trois dernières années :

| | | |
|------|-------------------------|---------------|
| 1866 | Vinaigres et bières.... | 6,807 f. 10 |
| | Boissons..... | 56,853 91 |
| | Comestibles..... | 56,894 03 |
| | Combustibles..... | 29,995 45 |
| | Fourrages..... | 65,745 82 |
| | Matériaux..... | 30,103 59 |
| | Recettes accessoires.. | 7,890 10 |
| | Total..... | 254,269 f. 80 |

Alcools : 3,846 fr. 24.
Recettes nettes... 214,873 f. 12.

| | | |
|------|-------------------------|---------------|
| 1865 | Vinaigres et bières.... | 9,058 f. 52 |
| | Vins et alcools..... | 54,661 13 |
| | Comestibles..... | 59,106 08 |
| | Combustibles..... | 33,552 85 |
| | Fourrages..... | 66,663 55 |
| | Matériaux..... | 34,959 84 |
| | Recettes accessoires.. | 8,783 12 |
| | Total..... | 266,745 f. 09 |

Alcools : 3,723 fr. 04.
Net..... 227,741 f. 05

| | | |
|------|-------------------------|---------------|
| 1864 | Vinaigres et bières.... | 8,823 f. 18 |
| | Vins et alcools..... | 49,569 70 |
| | Comestibles..... | 59,106 10 |
| | Combustibles..... | 31,197 34 |
| | Fourrages..... | 60,157 14 |
| | Matériaux..... | 30,775 94 |
| | Recettes accessoires.. | 8,187 60 |
| | Total..... | 247,814 f. 00 |

Alcools : 4,432 fr. 93.
Net..... 215,161 f. 34

Hier, au soleil couchant, le ciel s'est chargé de gros nuages, et à 9 heures la neige a commencé à tomber à gros flocons. Ce matin, une épaisse couche de neige enveloppait la ville et la campagne.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Saint-Petersbourg, 3 mars. — Le *Journal de Saint-Petersbourg* publie diverses dépêches du prince Gortschakoff sur la question d'Orient, adressées pour la plupart au baron de Brunow, ambassadeur de Russie près la cour d'Angleterre.

Une dépêche du 20 août 1866 propose une entente entre la Russie et les puissances occidentales, dans le but d'amener un arrangement pacifique à Candie. Une autre dépêche,

qui l'isolement a habitués à ne compter que sur eux-mêmes. Défiant, brusques, violents, sans cesse en garde, intéressés jusqu'à la passion, ils mettaient un certain orgueil à régner dans leur solitude.

Il y avait bientôt quinze ans que Pascal Leroux et Catherine, sa femme, dont le nom se contractait familièrement dans celui de *Cathau*, étaient établis au Vallon. L'isolement, les difficultés d'accès et la renommée du lieu avaient déterminé le propriétaire à des concessions exceptionnelles, qui avaient permis à Leroux de réaliser de gros bénéfices, tous placés en acquisitions faites aux abords de la ferme.

Leroux était un gros homme à face rubiconde et charnue, dont la constitution athlétique était le principal relief. Il avait les penchants des individus chez lesquels domine exclusivement la force musculaire. Toutefois, cela n'excluait pas une certaine finesse, circonscrite dans le cercle des vulgarités de l'intérêt. L'empire qu'exerçait la fermière sur cette organisation matérielle était aussi bien établi que celui du bouvier sur le troupeau qu'il conduit. Il suffisait qu'elle parlât pour être obéi, tant le fermier avait la conscience de la supériorité intellectuelle de sa femme.

Catherine faisait avec son mari un singulier con-

du 12 septembre, constate le désintéressement de la Russie et développe la nécessité de satisfaire aux demandes légitimes des Candiotés. Une dépêche du 27 octobre constate les vains efforts de la Russie en faveur des Serbes. Enfin, une dépêche du 23 novembre dit que la Russie considère comme la solution la plus favorable à la prospérité des chrétiens, l'autonomie de Candie sous la domination du sultan.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* ajoute :

Depuis ces dépêches, les événements n'ont pas modifié les principes de la Russie, mais pour leur application, ils amenèrent de nouvelles négociations.

Les lettres de Syrie du 23 février, disent qu'il y a eu quelque agitation à Damas, mais que le gouverneur ayant fait emprisonner plusieurs Turcs, l'ordre a été rétabli.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET

Théâtre de Saumur.

Dimanche soir, la troupe de M. Nestor de Bierne a donné, encore une fois, un drame, le *Médecin des Enfants*. Ce genre de spectacle ne répond guère aux jouissances et aux folies du carnaval; on ne peut se faire aux idées sombres, aux noirs pressentiments, à des projets de meurtres, de duels, quand partout on est en liesse, festins et jouissances: aussi l'assistance était-elle peu nombreuse.

De plus, le *Médecin des Enfants* est d'un intérêt médiocre et d'une moralité contestable et contestée.

L'interprétation a été rendue suivant les forces connues de chacun des acteurs. Nous pourrions répéter, sans crainte de nous tromper, ce que nous avons déjà dit de MM. David, Gangloff, Aubry et Courtois, ainsi que de M^{lle} Léona.

La force relative de chacun d'eux est établie; dans ce concours, la première palme est, à l'unanimité, décernée à M. David, et l'on fait des vœux pour que cet artiste ne quitte pas notre scène.

Le second prix revient de droit à M^{lle} Léona.

Le public ne semble pas aussi précis dans la répartition des accessit. M. Gangloff éprouve des difficultés à obtenir le premier. Cet artiste a de très-bons moments, et les spectateurs ne lui refusent pas alors les bravos et les applaudissements. Mais il a aussi des intonations fausses, son geste est parfois un véritable contre-sens avec les sentiments qu'il exprime, il semble rechercher de l'effet en vociférant à se briser la poitrine et le résultat qu'il se propose n'est nullement obtenu.

Cette appréciation du jeu de M. Gangloff n'est pas la même partout. Il serait fort en vogue, dit-on, chez nos voisins les Tourangeaux. L'avenir nous apprendra lequel des

traste. Elle était petite, noire et nerveuse; son visage pointu et ses yeux perçants respiraient la ruse et l'énergie. Au reste, ces deux personnages seront bientôt mis en relief.

Or, c'était au Vallon que le hasard avait conduit Donatienne.

Si différente des femmes de sa classe par l'élégance naturelle et la distinction de son extérieur, la jeune fille ne l'était pas moins par les instincts.

Quelque sommaire qu'eût été l'éducation qu'elle devait à sa protectrice, cette dame Varnier dont Gonneau déplorait, avec autant de naïveté que de conviction, la fâcheuse influence au point de vue de ses intérêts, l'orpheline n'en avait pas moins profité. La direction naturelle de ses penchants s'était trouvée favorisée; mais il en résultait une sorte d'isolement dans le domaine des idées, et partant l'exaltation propre aux convictionnés que la discussion n'a ni éprouvées ni rectifiées. L'attachement qu'elle portait à Germain s'était développé et fortifié à la faveur des points de contact qu'elle trouvait dans l'esprit du jeune homme.

(La suite au prochain numéro.)

deux publics, de Tours ou de Saumur, se trompe. Constatons, pour cette fois, ce qui se passe, et, avant de nous prononcer, attendons M. Gangloff dans quelque autre genre que dans le drame, pour lequel il ne semble pas né. Nous devons aussi reconnaître que M. Gangloff travaille sérieusement, il n'a pas besoin du souffleur.

L'aspect de la salle, pendant le vaudeville *la Consigne est de roufler*, a complètement changé. Bien que la soirée fût fort avancée, il n'y avait plus ni monotonie, ni mélancolie, ce n'étaient de toutes parts qu'éclats de rires et joyeux propos en présence de M. David remplissant le rôle de Landreimol; ce personnage éclipsa tous les autres et ferait oublier M. Courtois et M^{lle} Sarah, que nous ne devons cependant pas omettre, car ils se sont acquittés de leur tâche avec succès et honneur.

Abonnement à l'année et au mois, généralement suspendu.

Le dimanche 24 mars, à 8 heures du soir, aura lieu irrévocablement le SEUL

CONCERT DE CARLOTTA PATTI,

Sous la direction de B. ULLMAN, directeur de l'opéra de New-York.

Dans tous les concerts, l'attrait repose ordinairement sur un seul artiste plus ou moins célèbre. Il n'en est pas ainsi dans les concerts de CARLOTTA PATTI, qui offrent l'ensemble le plus extraordinaire, réunissant dans la même soirée CARLOTTA PATTI, HENRI VIEUXTEMPS, ALEXANDRE BATA, EUGÈNE KETTERER et JULES LEFORT.

Programme. — 1^o Sonate, dédiée à Kreutzer (*Beethoven*), MM. KETTERER et VIEUXTEMPS; 2^o Récitatif et air de Linda di Chamounix (*Donizetti*), M^{lle} CARLOTTA PATTI; 3^o Grande Fantaisie de Concert (*Batta*), M. ALEXANDRE BATA; 4^o Air chanté par M^{lle} CARLOTTA PATTI; 5^o A, Transcription de concert sur le quatuor de Rigoletto (*Ketterer*); B, Valse des Roses (*Ketterer*), M. EUGÈNE KETTERER; 6^o Ballade et Polonaise (*Vieuxtemps*), M. HENRI VIEUXTEMPS; 7^o Le Carnaval de Venise avec des variations vocales (*Paganini*), M^{lle} CARLOTTA PATTI; 8^o A, Adieu donc, belle France, romance de Marie Stuart (*Niedermeyer*); B, Songe d'enfant, (*M^{lle} Cl. Batta*), M. ALEXANDRE BATA; 9^o Le Nid abandonné (*Nadaud*), M. JULES LEFORT. — Accompagnateur, M. EDMOND FRANCK. — PIANOS D'ERARD.

Pour tous les détails, voir les affiches et annonces prochaines.

HÉMORRHOÏDES (MONOGRAPHIE DES)

Le Docteur ANDRÉ LEBEL, Médecin consultant, 14, rue de l'Echiquier, PARIS, in-12, quinzisième édition, prix: 4 fr., en timbres-poste.

La rapidité avec laquelle les quatorze premières éditions ont été enlevées, dispense de tout éloge cette méthode d'une efficacité si remarquable. La *Presse médicale* a été unanime à la préconiser. Calme en 24 heures: Guérison le plus souvent en quelques jours, sans aucuns dangers de répercussion. (535)

L'HUILE DE FOIE DE MORUE DÉSINFECTÉE par le procédé Chevrier, rue du Faubourg Montmartre, 21, à Paris, conserve toutes les qualités et les propriétés reconnues à ce précieux et puissant agent thérapeutique; l'odeur et la saveur en sont agréables, et la digestion facile. — Dépôt dans les principales pharmacies. (552)

BULLETIN FINANCIER.

La Bourse a été très-ferme cette semaine, avec des cours en hausse sur la semaine précédente.

Aujourd'hui encore elle a débuté avec une grande animation. La Rente a ouvert à 70 25, pour fléchir plus tard à 70 15. Il fallait s'y attendre, les offres se présentent à de si hauts cours.

L'Italien est relativement faible. Après avoir touché 54 francs, il ne fait plus que 53.65. On se

